En 2021, le **taux de pauvreté** [1] [🛟] de la **région Centre-Val de Loire est inférieur à celui du niveau national** (respectivement **13,5 % en région contre 14,9 % en France hexagonale**). La région se situe au 5e rang des régions métropolitaines. À l'échelle des départements de la région, celui de l'Eure-et-Loir a le taux le plus faible (12,1 %). À l'inverse, le département de l'Indre a le taux le plus élevé (15,4 %). **Quel que soit le territoire, les moins de 30 ans restent la classe d'âge où le taux de pauvreté est le plus élevé** (21,4 % en Centre-Val de Loire et 22,7 % en France hexagonale). D'une manière générale, le Cher et l'Indre ont les taux de pauvreté par classe d'âge les plus élevés des départements de la région. Les taux de pauvreté restent cependant plus élevés en milieu urbain. La cartographie régionale par EPCI montre les taux les plus élevés sur les préfectures et les sous-préfectures mais aussi sur des plus petites communautés de communes du sud de la région.

Afin de lutter contre les exclusions, le dispositif français de minima sociaux, fondé sur un principe de solidarité, permet le versement de prestations sociales non contributives visant à assurer un minimum de ressources à une personne et à sa famille.

La **région Centre-Val de Loire** compte, fin 2024, près de **515 000 allocataires**, ce qui représente **43,1 % des ménages (+0,4 % par rapport à fin 2023)**. Au total, **46,9 % de la population régionale bénéficie d'au moins une allocation** de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou de la Mutualité sociale agricole (MSA). À l'échelle des départements, le taux varie de 40,9 % dans l'Indre à 49,5 % dans le Loiret.

Fin 2024, le **RSA** [🛟] concerne près de **60 950 allocataires de la région** (nombre d'allocataires en hausse en région de 0,4 % par rapport à fin 2024 tandis qu'il a diminué de 0,9 % au niveau national), soit **un taux de bénéficiaires de 4,0 pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans (4,0 % au niveau national)**. Le **RSA socle majoré** est attribué en **région** à plus de **7 600 allocataires** (12,5 % de l'ensemble des allocataires du RSA socle) et le **RSA socle non majoré à près de 53 300 allocataires** (87,4 %). Le taux d'allocataires du RSA varie en région de 3,4 % dans l'Eure-et-Loir à 5,1 % dans le Cher. Les taux de bénéficiaires du RSA socle sont d'une manière générale plus élevés dans les EPCI urbanisés de la région mais aussi dans les communautés de communes du sud du Cher.

La région **Centre-Val de Loire** compte, au 31 décembre 2024, **8,8 allocataires du RSA socle majoré pour 100 familles monoparentales**. Le taux varie en région de 7,5 % dans l'Eure-et-Loir à 10,6 % dans le Cher.

A la fin de l'année 2024, près de **188 500 allocataires de la région bénéficient de la prime d'activité, soit un nombre plus élevé que par rapport à l'année précédente, tout comme au niveau national** (respectivement +3,5 % en région et +2,7 % au niveau national).

Fin 2024, l'allocation de soutien familial (ASF) [🛟] est délivrée à plus de **33 500 allocataires de la région**, soit un taux de **9,8 bénéficiaires pour 100 familles (9,3 % au niveau national)**. Le taux varie en région de 8,7 % dans l'Eure-et-Loir à 11,3 % dans l'Indre. L'analyse cartographique montre des taux de bénéficiaires de l'ASF plus élevés dans les EPCI les plus urbanisés. Le nombre d'allocataires de l'ASF a augmenté en région entre 2023 et 2024 tout comme au niveau national (respectivement +4,4 % en région et +3,9 % en France hexagonale).

Fin 2024, l'allocation de solidarité spécifique (ASS) est délivrée, en **région Centre-Val de Loire à plus de 8 400 allocataires**, ce qui représente **6,6 bénéficiaires pour 1 000 adultes** âgés de 18 à 59 ans (**7,6 ‰ au niveau national**). Le taux varie en région de 6,2 ‰ dans l'Indre-et-Loire à 7,7 ‰ dans l'Indre. Entre 2023 et 2024, le nombre d'allocataires a augmenté de façon moins importante en région par rapport au niveau national (respectivement +0,7 % et +4,6 %).

La **région** compte, fin 2022, près de **2 000 allocataires de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)**, soit **un taux de 1,8 bénéficiaire** pour 1 000 adultes âgés de 20 à 59 ans (**2,4 ‰ en France hexagonale**). Le taux de bénéficiaires en région varie de 1,3 ‰ dans l'Eure-et-Loir à 2,6 ‰ dans l'Indre.

Une offre de logement dans le parc locatif social[2] permet aux personnes à faibles revenus d'y avoir accès. La **région Centre-Val de Loire compte, au 1er janvier 2024,** près de **204 100 logements sociaux** (y compris logements non conventionnés des SEM), soit une **densité de 17,3 logements sociaux** pour 100 résidences principales (**17,9 % en France hexagonale**). À l'échelle des départements, l'offre de logements sociaux varie de 14,5 % dans le Loir-et-Cher à 20,2 % dans l'Indre-et-Loire.

La construction de logements sociaux est l'une des réponses apportées aux difficultés pour se loger des personnes à faibles revenus. Une autre réponse réside dans l'attribution d'allocation logement qui a pour objectif de réduire les dépenses inhérentes au logement et ce, dans un contexte où le logement impacte fortement le budget des ménages. En effet, ce dernier est le 1er poste de dépenses des foyers français.

Au 31 décembre 2024, au total près de **197 200** résidents de la **région ont bénéficié d'au moins une allocation logement** (ALS, ALF, APL), ce qui représente **165,3 bénéficiaires pour 1 000 ménages (186,2 ‰ en France hexagonale)**. Le taux varie en région de 128,6 ‰ dans l'Eure-et-Loir à 203,6 ‰ dans l'Indre-et-Loire. Les taux de bénéficiaires d'une allocation logement sont étroitement liés à l'offre de logement social. À l'échelle infra-départementale, les densités de logements sociaux et les taux de bénéficiaires d'une allocation logement sont plus élevés d'une manière générale dans les EPCI les plus urbanisés de la région.

Évolution du nombre de bénéficiaires de prestations sociales en Centre-Val de Loire

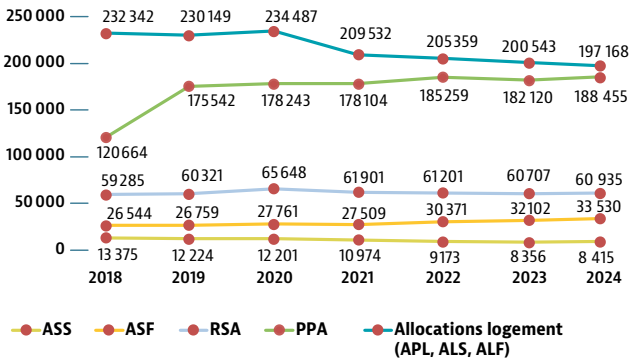

En 2024, le **Centre-Val de Loire** compte **282,0 dossiers de surendettement** pour 100 000 habitants, soit une **densité (nombre de dossiers pour 100 000 habitants) supérieure** au **niveau national** (**250,0/100 000**). Elle varie en région de 238,7/100 000 dans le Loiret à 322,7/100 000 dans l'Eure-et-Loir. [O] En région, la **densité de dossiers de surendettement de primo-déposants** est de **173,0/100 000** habitants et celle des **redéposants** est de 109,0/100 000, soit **des densités supérieures au niveau national** (**respectivement 162,0/100 000 et 88,0/100 000**). La densité de primo-dépôts en région varie de 153,3 dans le Loiret à 193,6 dans l'Indre et celle des redépots, de 85,4 dans le Loiret à 131,2 dans l'Eure-et-Loir.

L'endettement moyen des ménages surendettés de la région est de **45 040,00 euros** (40 699,00 euros au niveau national) ■

1. Un individu (ou ménage) est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Eurostat et les pays européens utilisent en général un seuil à 60 % (seuil retenu en l'occurrence) de la médiane des niveaux de vie.
2. Le répertoire du parc locatif des bailleurs sociaux recense l'ensemble des logements appartenant aux bailleurs sociaux. Le parc locatif social désigne l'ensemble des logements, conventionnés ou non, pour lesquels le statut du bailleur contraint son activité (OPH, ESH, associations agréées) auquel s'ajoutent les logements conventionnés des autres bailleurs (SEM...).

données générales

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Taux de pauvreté monétaire à 60% en 2021	14,7%	12,1%	15,4%	12,8%	13,2%	13,9%	13,5%	14,9%
24 **Taux de pauvreté selon l'âge des individus en 2021**								
Moins de 30 ans	23,8%	18,0%	24,8%	22,4%	20,3%	21,0%	21,4%	22,7%
De 30 à 39 ans	18,5%	14,7%	19,9%	15,1%	17,6%	17,4%	16,7%	17,0%
De 40 à 49 ans	17,1%	14,1%	17,5%	13,8%	15,8%	16,5%	15,5%	16,7%
De 50 à 59 ans	13,7%	11,7%	14,6%	12,0%	12,5%	12,8%	12,6%	14,4%
De 60 à 74 ans	11,2%	8,6%	11,6%	9,4%	9,1%	9,4%	9,7%	11,5%
75 ans ou plus	10,4%	7,8%	12,0%	9,3%	8,5%	7,8%	9,0%	11,0%
Nombre total d'allocataires au 31.12.2024 pour 100 ménages	59 812 41,6%	78 196 41,1%	41 359 39,0%	136 729 46,7%	60 722 39,8%	137 732 44,7%	514 550 43,1%	13 651 814 45,4%
Nombre total de personnes couvertes par les allocations au 31.12.2024 pour 100 personnes	132 863 44,4%	203 578 47,0%	88 762 40,9%	301 772 49,0%	144 154 43,8%	339 810 49,5%	1 210 939 46,9%	ND
Nombre total d'allocataires du RSA au 31.12.2024	8 778	8 740	5 182	14 584	7 461	16 190	60 935	1 642 997
dont RSA socle majoré	1 070	1 051	722	1 730	901	2 135	7 609	ND
dont RSA socle non majoré	7 702	7 682	4 452	12 847	6 557	14 040	53 280	
Nombre d'allocataires de la prime d'activité (PPA) au 31.12.2024	21 926	28 191	16 287	48 205	23 052	50 794	188 455	4 627 271
25 **Nombre d'allocataires du RSA** au 31.12.2024 pour 100 personnes de 15 à 64 ans	8 778 5,1%	8 740 3,4%	5 182 4,2%	14 584 3,9%	7 461 3,9%	16 190 3,9%	60 935 4,0%	1 642 997 4,0%
Nombre d'allocataires du RSA socle majoré au 31.12.2024 pour 100 **familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans**	1 070 10,6%	1 051 7,5%	722 10,1%	1 730 8,6%	901 8,8%	2 135 8,6%	7 609 8,8%	ND
Nombre d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent jusqu'à 50% des revenus au 31.12.2024 (pour 100 familles dont les ressources sont connues)	35 617 70,8%	55 747 79,2%	24 755 72,3%	85 083 77,5%	39 589 76,0%	92 056 78,1%	332 847 76,6%	8 526 637 75,5%
Nombre d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 100% des revenus au 31.12.2024 (pour 100 familles dont les ressources sont connues)	8 433 16,8%	7 868 11,2%	5 270 15,4%	13 808 12,6%	6 874 13,2%	13 879 11,8%	56 132 12,9%	1 592 055 14,1%
Nombre d'allocataires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS)* au 31.12.2024 pour 1 000 personnes de 18 à 59 ans	1 016 7,2‰	1 466 6,8‰	754 7,7‰	1 945 6,2‰	978 6,3‰	2 256 6,5‰	8 415 6,6‰	260 069 7,6‰
Nombre d'allocataires de l'allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)** au 31.12.2022 pour 1000 personnes de 25 à 59 ans	259 2,1‰	239 1,3‰	220 2,6‰	408 1,6‰	308 2,3‰	550 1,9‰	1 984 1,8‰	68 000 2,4‰
Nombre de logements sociaux au 1er janvier 2024 pour 100 résidences principales	20 863 14,7%	32 903 17,5%	17 369 16,5%	58 211 20,2%	21 824 14,5%	52 926 17,4%	204 096 17,3%	5 289 425 17,9%
Nombre d'allocataires de l'aide personnalisée au logement (APL) au 31.12.2024 pour 1 000 ménages	11 713 81,5‰	13 799 72,6‰	9 260 87,3‰	28 856 98,6‰	11 614 76,1‰	27 122 88,1‰	102 364 85,8‰	2 675 880 88,9‰
Nombre d'allocataires de l'allocation de logement à caractère social (ALS) au 31.12.2024 pour 1 000 ménages	7 898 55,0‰	6 280 33,0‰	4 980 46,9‰	26 399 90,2‰	6 516 42,7‰	18 464 59,9‰	70 537 59,1‰	2 203 408 73,2‰

Sources : Caf, MSA au 31.12.2024, France travail Centre-Val de Loire au 31.12.2024, Dreal Centre-Val de Loire (SOeS, RPLS au 1er janvier 2024), Insee (RP 2022), Insee (revenus disponibles localisés), Insee (indicateurs sociaux départementaux - Cnis), Banque de France Centre-Val de Loire

*Sources : France Travail Centre-Val de Loire / FNA

** Sources : Cnamts, CDC, estimations Drees

VALEURS COMMENTÉES

données générales

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Nombre d'allocataires de l'allocation de logement à caractère familial (ALF) au 31.12.2024 pour 1 000 ménages	3 529 24,6‰	4 371 23,0‰	2 126 20,0‰	4 309 14,7‰	2 587 17,0‰	7 345 23,8‰	24 267 20,3‰	724 778 24,1‰
Nombre d'allocataires d'allocations logement (APL, ALS, ALF) au 31.12.2024 pour 1 000 ménages	23 140 161,1‰	24 450 128,6‰	16 366 154,2‰	59 564 203,6‰	20 717 135,8‰	52 931 171,8‰	197 168 165,3‰	5 604 066 186,2‰
Nombre d'allocataires de l'allocation de soutien familial (ASF) au 31.12.2024 pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans	3 946 10,8%	5 300 8,7%	2 853 11,3%	7 902 9,8%	3 903 9,3%	9 626 10,0%	33 530 9,8%	843 768 9,3%
Nombre d'allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) au 31.12.2024 pour 1 000 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans	7 261 197,8‰	11 523 190,0‰	4 922 195,7‰	15 568 193,7‰	7 918 188,1‰	19 090 198,3‰	66 282 194,2‰	1 665 592 183,8‰

26

Sources : Caf, MSA au 31.12.2024, Insee RP 2022

Données surendettement

Nombre de dépôts de dossiers de surendettement en 2024	754	1 130	571	1 302	653	1 583	5 993	134 803
Nombre de dossiers de surendettement pour 100 000 habitants en 2024	297,7	322,7	305,8	255,6	286,7	238,7	282,0	250,0
Nombre de primo-dépôts pour 100 000 habitants en 2024	172,5	191,6	193,6	158,0	178,2	153,3	173,0	162,0
Nombre de redépôts pour 100 000 habitants en 2024	125,2	131,2	112,1	97,6	108,4	85,4	109,0	88,0
Part des ménages composés de personnes seules avec ou sans enfant	71,2%	72,5%	76,3%	72,3%	70,7%	68,0%	71,7%	72,3%
Part de ménages composés de personnes celibataires, divorcées, séparées, veuves	55,2%	56,9%	61,6%	56,6%	54,7%	52,0%	55,9%	56,6%
Endettement moyen des surendettés	45 281,0	47 815,0	34 193,0	40 153,0	50 167,0	48 062,0	45 040,0	40 699,0

27

Source : Banque de France

VALEURS COMMENTÉES

24 [Taux de pauvreté en 2021 (en %)

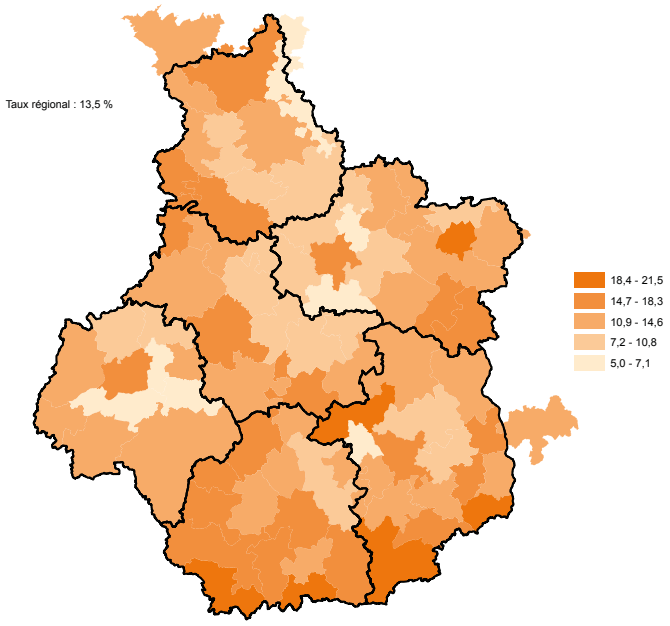

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal - Admin Express - Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

25 [Nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) au 31.12.2024 pour 100 personnes âgées de 15 à 64 ans

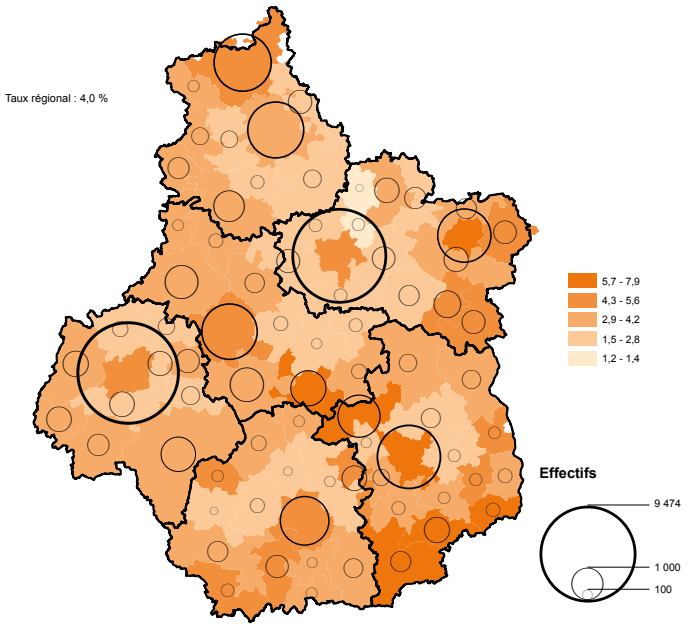

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2022) - Admin Express
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

26 [Nombre de bénéficiaires de l'allocation de soutien familial (ASF) au 31.12.2024 pour 100 familles avec enfants de moins de 25 ans

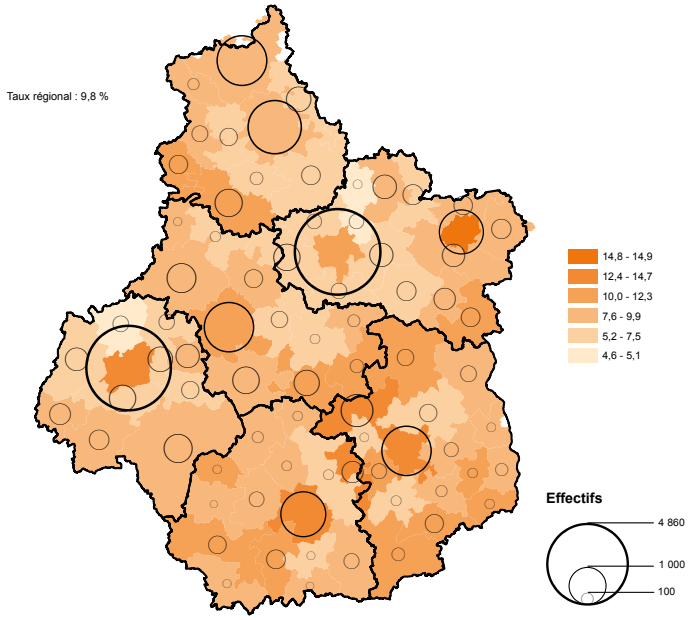

Sources : Caf, MSA, Insee (RP 2022) - Admin Express
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire

27 [Nombre de dossiers de surendettement en 2024 pour 100 000 personnes de 15 ans et plus

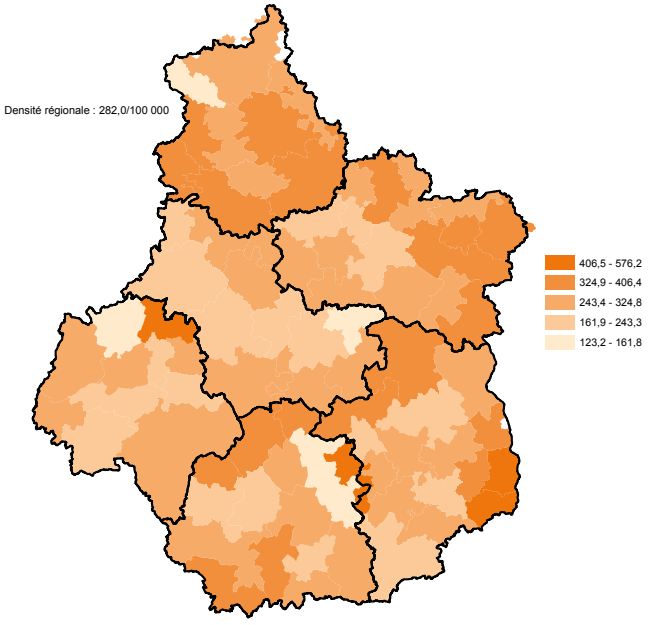

Sources : Banque de France, Insee - Admin Express
Exploitation : ORS Centre-Val de Loire